

# Vivre à **CONFLANS**

Bulletin d'informations municipales

Mai 2024 | N°25

Lumière sur les travaux en cours  
Point sur le budget participatif  
Les élections européennes 2024



# 1 | Vœux à la population



Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil municipal à la population qui a eu lieu le vendredi 05 janvier 2024, le maire a adressé, pour tous les habitants de Conflans, des vœux de santé, de bonheur, de prospérité, et de solidarité, sans oublier la réussite des projets personnels, professionnels et associatifs de chacun, avec une pensée particulière pour les personnes absentes, seules ou malades et qui n'ont pas pu se déplacer ce soir-là.

Dans un contexte compliqué d'évènements tragiques qui ont embrasé notre planète, avec notamment la guerre en Ukraine et dans la bande de Gaza qui au-delà des drames que vivent ces populations ont eu des conséquences directes dans notre pays, Monsieur le Maire a rappelé que la cérémonie des vœux reste un moment privilégié pour le Conseil municipal de dresser un bref bilan de l'année écoulée.

L'année 2023 aura été une année de travail, avec de nombreux projets qui verront le jour en 2024 et présentés lors du discours prononcé par Monsieur le Maire.

L'intégralité du discours est consultable sur le site Internet de la Mairie (rubrique Brèves) et également visible en scannant le QR code ci-contre.



## Les chantiers jeunes 2024

Cette année, les chantiers jeunes se dérouleront sur deux périodes :

- du 15 au 26 juillet
- du 29 juillet au 9 août  
(du lundi au vendredi, les matins de 9h00 à 12h00)

Pour cette édition, les participants s'engageront dans une équipe afin de réaliser des petits travaux dans les bâtiments communaux, d'entretenir et embellir les espaces verts de la commune. **Ils devront être né(e)s en 2007** (entre le 1er janvier et le 31 décembre) et **vivre à Conflans**.

**Pour s'inscrire à l'une des deux périodes, il conviendra de déposer sa candidature au secrétariat de la mairie avant le 20 juin 2024.** Les participants seront gratifiés d'un salaire.

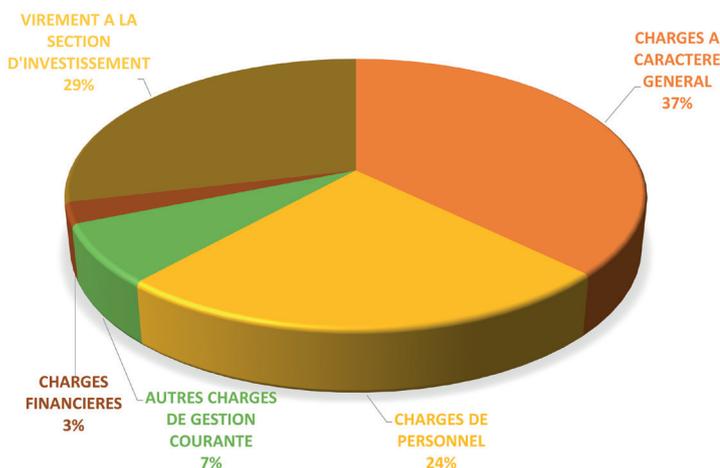
**Pour plus d'informations**, contactez le secrétariat de la mairie :  
03 82 33 06 46 / [commune.de.conflans@wanadoo.fr](mailto:commune.de.conflans@wanadoo.fr)



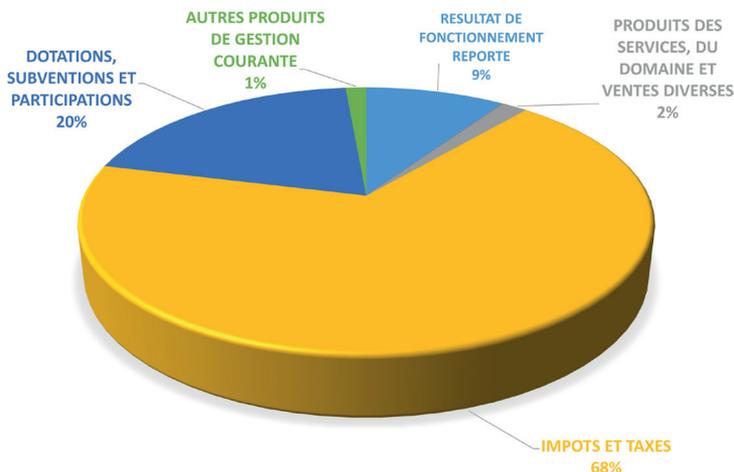
Le mercredi 10 avril, le Conseil Municipal de Conflans a voté le budget de la commune pour l'année 2024.

Il s'équilibre à **6 840 350 €** (2 548 450 € de fonctionnement et 4 291 900 € d'investissement).

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



### Vote des taux des taxes locales 2024 : 0% d'augmentation

Dans un contexte économique et social difficile, la commune fait le choix de ne pas changer les taux depuis de très nombreuses années afin de ne pas faire peser de charge fiscale trop lourde sur les familles.

N.B : la taxe d'habitation concerne uniquement les résidences secondaires.

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Taux 2023 Conflans	14.23%	30.62%	33.08%
Taux 2024 Conflans	14.23%	30.62%	33.08%
Moyenne départementale 2023	27.83%	36.72%	28.51%
Moyenne nationale 2023	24.45%	39.42%	50.82%

## Les investissements de Conflans en détail

Budget d'investissement  
**4 291 900 €**



- ▶ **Aménager les quartiers**
  - réalisation de fresques sur les murs du centre-ville
  - aménagement du cimetière
  - sécurisation de la sortie de l'école Paul Bert (ralentisseur)
  - réfection de voirie au quartier des Coteaux
  - réalisation d'un parking rue de la Saulnière
  - pose d'une clôture à l'école Jacques Prévert
- ▶ **Poursuivre la politique environnementale**
  - prévention des risques naturels (travaux avenue de la République)
- ▶ **Entretien et moderniser les bâtiments publics**
  - modernisation de l'accueil de la mairie
  - réhabilitation et modernisation du cinéma Jean Vilar
  - rénovation complète des vestiaires et du club house de l'USC
  - changement du revêtement des sols et pose de placards à l'école Paul Bert
- ▶ **Promouvoir la démocratie locale**
  - budget participatif
- ▶ **Créer un espace culturel sur le site du Pâquis**

Le dépôt de projets pour le Budget participatif 2024 s'est terminé le 24 février.

Après une étude de chacun d'entre eux par la commission Budget participatif de la commune, une proposition a été retenue. Elle sera effectuée par les services municipaux en concertation avec leurs porteurs, à partir du dernier trimestre 2024 et pourra déborder sur 2025 si sa réalisation le nécessite.

Nous tenons à remercier tous les participants qui ont proposé leurs idées afin d'améliorer le cadre de vie des Conflanais.

Le projet retenu consistera à réaliser un espace de fitness en libre service, localisé au sein du parc d'Apremont. Cette installation encouragera l'activité physique en plein air.

## Budget participatif 2024

Déposez vos projets pour façonner le Conflans de demain !



## Festival Nature & Environnement 2024

L'automne 2024 sera celui du dixième anniversaire du festival des Rencontres Nature & Environnement.

À sa création, l'idée était de proposer un événement de qualité, sensible, convivial, avec l'ambition de rassembler celles et ceux qui partagent une même passion pour la nature et qui s'émerveillent de sa beauté.

Au fil des années, le festival a continué sa route, gardé l'âme de la première édition, avec des expositions de photos nature et des films documentaires, tout en y apportant **une dimension pédagogique et une sensibilisation aux problématiques de préservation de la nature et de la biodiversité**, invitant partenaires et associations qui militent et agissent dans ce sens.

**C'est bien dans cet esprit d'émerveillement, d'échange et de passion que notre festival est devenu un événement incontournable sur le territoire.**

Il a gagné en notoriété et bénéficie d'une reconnaissance de revues et d'organisations spécialisées dans la photo nature, qui lui ont consacré des articles (Image & Nature, Faune sauvage, Guide des festivals, entre autres).



## Entretien du parc & semis de fleurs sauvages

Tontes, traitement des bancs, taille des arbres et arbustes... Les services techniques de la ville préparent le parc d'Apremont pour les beaux jours. Ces derniers ont également semé des graines de fleurs sauvages.

Des actions qui embelliront bientôt l'espace vert de belles couleurs printanières tout en participant à la valorisation de la biodiversité locale.



## Rappel des règles de bon voisinage

### Stop aux bruits inutiles

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

*Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant*



### Déjections canines

Le non-ramassage des déjections canines est un problème récurrent. Il est du devoir des propriétaires de ramasser les excréments de leur compagnon à quatre pattes. Cette pratique réduit les risques de propagation de maladies et contribue à préserver des espaces publics agréables pour tous. Pour rappel, l'abandon de déjections canines sur le domaine public est sanctionné par le code pénal.

## Récapitulatif des événements de la bibliothèque

Depuis janvier les enfants, les élèves de l'école Paul Bert et les adultes ont participé à plusieurs activités organisées par la bibliothèque Élise Fischer :

### Les nuits de la lecture 2024

Les nuits de la lecture se sont déroulées du 18 au 21 janvier 2024. Pour l'occasion, la Ville et la bibliothèque Élise Fischer ont proposé des activités à l'attention des élèves de l'école élémentaire Paul Bert.

Grandir, le sport, la maladie ou encore la métamorphose, les élèves ont exploré toutes ces problématiques à travers des extraits de livres classiques et modernes.



### Ateliers jeux de société

Organisé le 28 février par la bibliothèque associative, l'après-midi jeux de société a attiré une cinquantaine de personnes.

Les participants ont pu découvrir, avec l'aide de Nadège Choné des ateliers d'Almalyne, les *smart games*. Ces jeux de logique évolutifs permettent aux petits comme aux grands de réfléchir en s'amusant. Une expérience qui a rencontré un beau succès !



### Un café littéraire

Pour le printemps des poètes, l'association a organisé un café littéraire le 16 mars après-midi.

Une activité composée de lectures d'extraits de recueils de poèmes, par la poétesse Fabienne Ramond. Cette dernière, ancienne enseignante spécialisée et conseillère pédagogique messine, a transmis sa passion pour les rimes et les vers à une dizaine de personnes présentes.

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines activités de la bibliothèque.



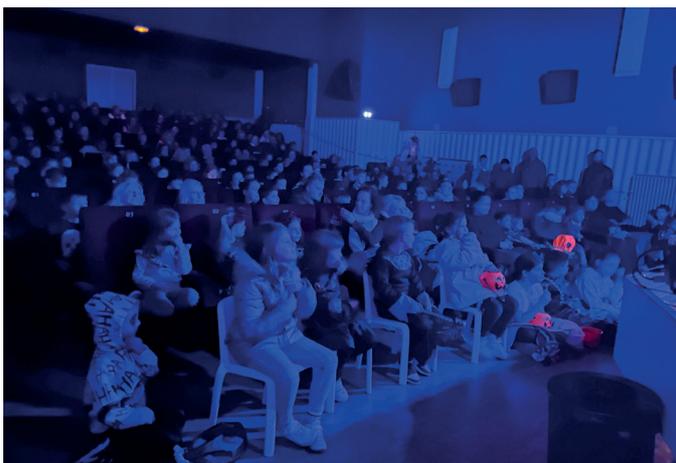
## Une exposition à l'abbaye des Prémontrés

Dans le cadre de l'exposition, « *Instruments de musique, de la tradition à l'insolite* », le Musée de l'Art Forain et de la Musique Mécanique de Conflans a prêté une vingtaine d'objets au centre culturel de l'Abbaye des Prémontrés, l'un des établissements culturels les plus réputés du Grand Est. Parmi les instruments issus de la collection conflanaise, sont proposés aux visiteurs un orgue Limonaire, le piano mécanique à dos grec, des phonographes ou encore une curiosité, le strohvirole.

Cette exposition est visible jusqu'au 7 juillet 2024 à l'Abbaye des Prémontrés (ouvert tous les jours, sauf le mardi / 10h-12h & 13h30-18h).



## Saison culturelle : le public est au rendez-vous



*De nombreux enfants ont participé aux spectacles d'Halloween et de Noël offerts par la Municipalité et suivis de distribution de goûters ou friandises.*



*Les Midnight Swing & les Ménileux ont enchanté le public venu en nombre à l'occasion de ces deux soirées-concerts.*

*L'occasion de remercier les bénévoles qui s'investissent lors de ces événements.*

## Aménagement d'espaces végétalisés et de parkings

### Rue de la Saulnière

En raison du danger qu'il représentait, **le bâtiment situé au 1 rue de la Saulnière a été détruit**. Après le renforcement des murs, un nouveau parking avec un espace végétalisé en fond de parcelle sera construit à cet emplacement.



*Avant démolition*



*Après démolition*



*Renforcement et crépissage des murs*



### Rue du Moulin

L'ancienne menuiserie, située rue du Moulin, est en cours de déconstruction.

Ce site sera requalifié en un espace vert avec stationnement. Le projet a pour objectif de créer 8 places de parking le long de la rue du Moulin. Un trottoir élargi sera également créé derrière ledit parking, permettant aux piétons de longer la route en toute sécurité.



Les travaux du nouvel accueil de la mairie sont sur la bonne voie, la preuve en images :

juin 2023

avril 2024



Façade - rue de Verdun



Le parvis et l'entrée



Salle d'accueil



La salle des mariages & du Conseil Municipal





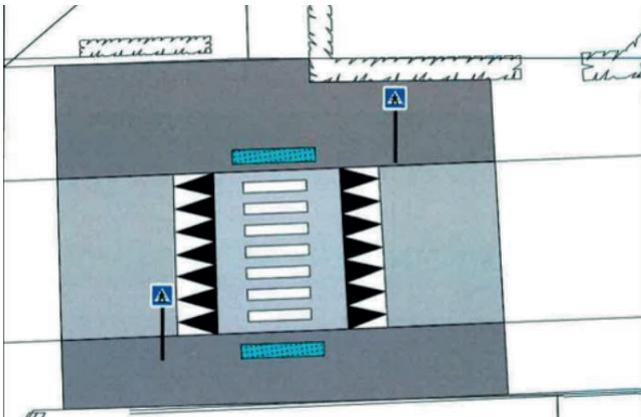
## Aménagement sécuritaire avenue de la République

L'aménagement sécuritaire de l'avenue de la République a commencé le 2 avril 2024 et devrait se terminer au mois de juin.

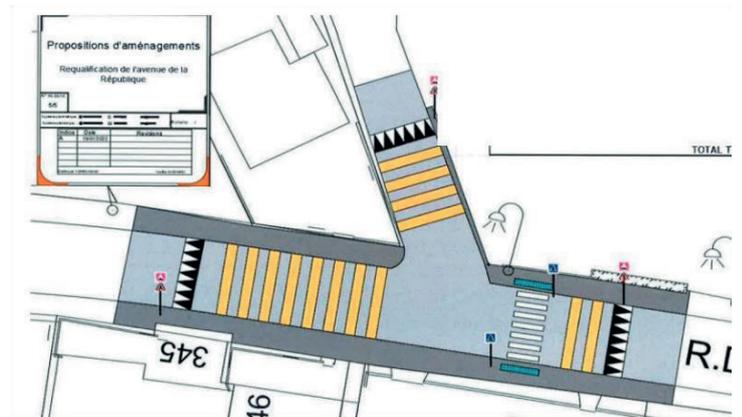


*Le Maire, Alain Lemey, et l'équipe municipale veillent au bon déroulement des travaux*

Pour rappel, lesdits travaux ont pour objectif de sécuriser l'avenue, en réduisant la vitesse des véhicules. Pour cela, trois plateaux ralentisseurs et un aménagement visant à réduire la largeur de la voirie sont en cours d'installation.



*Schéma du ralentisseur dans la ligne droite de la rue*



*Schéma du ralentisseur au croisement de la rue Duchâtel*



*Les ouvriers à l'œuvre sur le chantier*

## Les élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Les deux bureaux de vote de Conflans se trouveront dans l'espace de loisirs du Pâquis et ouvriront de 8h00 à 18h00.

Pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce justifiant de votre identité, avec photo (carte d'identité, passeport en cours de validité, carte vitale, permis de conduire, permis de chasse...). La carte électorale est facultative.

### À quoi servent ces élections ?

Les citoyens de chaque pays de l'Union Européenne votent pour désigner les 81 euro-députés français qui siègeront au Parlement européen, pour 5 ans.

**C'est le Parlement européen qui débat, amende et vote les textes et les lois proposés par la commission. Il vote le budget de l'Union, investit les commissaires et contrôle l'action des institutions européennes.**

- Le Parlement est la seule institution à être élue au suffrage universel direct.
- Le Parlement est l'institution qui représente les citoyens.
- Ces élections sont l'occasion pour les citoyens de prendre la parole et de s'exprimer sur les orientations et les choix de l'Union Européenne.



## Rappel sur le traitement des encombrants

**Toute personne abandonnant des ordures en dehors des emplacements réservés à cet effet s'expose à des sanctions pénales, article R632-1 et R635-8.**

Pour les déchets encombrants, le SIRTOM a mis en place un service de collecte personnalisé, afin de mieux répondre aux attentes des particuliers.

Pour faire évacuer vos encombrants, il suffit de prendre rendez-vous :  
 - par téléphone au **03.55.05.00.37** ou au **03.82.20.22.00**,  
 - ou en ligne sur le site internet : <https://www.sirtom.fr/les-encombrants.html>

Une date de passage vous sera alors communiquée.

### Les déchets encombrants qui sont admis :

- **LE BOIS** tels que les tables, chaises, lits, armoires démontées, commodes et salon de jardin démontés.
- **DIVERS** tels que les lavabos, baignoires, bacs de douche en résine et acrylique seulement, salons de jardin en plastique, sommiers, matelas et canapés.

### Ne sont pas admis :

Pneumatiques, fûts ou cuves métalliques, pots de peinture, diluants, bidons d'huile de vidange, fils barbelés, grillages, piquets métalliques, pièces détachées de véhicule, batteries, gravats, décombres, végétaux, déchets d'équipement électrique et électronique (machine à laver, radio réveil, four, électroménager, télé, ordinateur...).

## Rappel des permanences sociales à Conflans

**Aide et conseil juridique aux victimes (Cidff) - Salle de la Justice de Paix**  
sur rendez-vous à prendre au 03.82.23.29.88, les 2ème et 4ème jeudis du mois  
(prochaines permanences : 30/05/24, 13/06/24 et 27/06/24, de 9h00 à 12h00)

**Permanences des avocats du Barreau de Briey - Salle de la Justice de Paix**  
sur rendez-vous à prendre auprès de l'Ordre des Avocats au 03.82.20.21.30  
(prochaines permanences : 10/06/24, 07/10/24 et 02/12/24, dès 15h00)

**Permanences pour des logements sociaux (Batigere) - Salle de la Justice de Paix**  
sur rendez-vous à prendre au 03.87.71.11.11  
(prochaine permanence : le 11/06/24 de 9h00 à 12h00)

## Le conseil municipal des jeunes en action

Courant mars-avril 2024, le conseil municipal des jeunes a réalisé une boîte à livres qui sera installée au centre-ville de Conflans. Cette action a été encadrée par l'écomusée d'Hannonville et la commission scolaire de la commune.



## Aide du ST2B pour l'achat d'un vélo électrique

Le ST2B propose une prime à l'acquisition de vélos électriques, pour les habitants du territoire, à hauteur de 30% du prix TTC (aide plafonnée à 300€). Pour la toucher, des conditions sont à remplir :

- Être majeur et résider sur le territoire du ST2B (les personnes morales sont exclues).
- Deux demandes au maximum par ménage, non renouvelables.
- Sans condition de ressources.
- Le demandeur doit au préalable faire une demande écrite par courrier ou par mail au ST2B. La demande doit être accompagnée d'un justificatif de domicile et du devis du vélo à acheter. **Aucune prime ne sera donc versée pour un vélo déjà acheté.**

Pour plus d'informations, contactez le St2b au 03 82 22 94 90 ou à [prime.vae@st2b.fr](mailto:prime.vae@st2b.fr)

### Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars 2024, La ville de Conflans a commémoré le **cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**. Une cérémonie marquée par la participation des anciens combattants, de la FNACA, de l'ACPG CATM et de nombreux civils réunis autour des officiels et élus.



### La fête foraine de Conflans

Du samedi 4 au dimanche 12 mai, manèges, autos tamponneuses, pêche aux canards et autres activités divertissantes de la fête foraine ont animé Conflans !



### APPEL A LA POPULATION : Avez-vous des souvenirs de la seconde guerre mondiale ?

Du samedi 31 août au jeudi 5 septembre 2024, la ville de Conflans organisera une exposition afin de fêter les 80 ans de la libération de la commune.

Pour enrichir notre exposition, nous invitons les habitants d'ici et d'ailleurs qui souhaiteraient prêter leurs souvenirs de la seconde guerre mondiale liés à Conflans, à contacter le service culturel de la ville :

- 03.82.33.71.72
- culture-communication.conflans@orange.fr

## Destruction de nids de guêpes

Si vous découvrez un nid de guêpes, de frelons ou de frelons asiatiques sur votre propriété, ou dans un espace public, ne contactez pas directement un prestataire ou n'intervenez pas seul. **Au contraire des abeilles, les guêpes et les frelons peuvent faire l'objet d'une destruction.**

Cette intervention peut être prise en charge par la commune de Conflans.

***Vous avez découvert un nid de guêpes ou de frelons, la démarche à suivre est la suivante :***

- Contactez le secrétariat de la mairie au **03.82.33.06.46** ou par mail à **commune.de.conflans@wanadoo.fr** en précisant :
  - le nom et prénom du propriétaire du domicile
  - l'adresse du domicile
  - le nombre de nids
  - l'emplacement du ou des nids
  - un numéro de téléphone qui sera utilisé par le prestataire afin de contacter le propriétaire lors de l'intervention
- Le prestataire prendra contact avec vous pour l'intervention.

**L'intervention sera prise en charge uniquement si vous contactez d'abord la mairie.**

### Permanences d'urbanisme à Conflans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mairie de Val de Briey est le nouveau service instructeur de la ville de Conflans :

**Vous avez des questions sur les permis de construire, le plan local d'urbanisme ou encore sur les projets d'aménagement ? Depuis le 15 mars 2024, des permanences d'urbanisme à Conflans sont organisées toutes les 2 semaines à la salle Justice de Paix (accès par l'escalier à gauche de l'école Paul Bert).**

Pour plus de renseignements contactez Mme ANSELM, responsable du service urbanisme de la mairie de Val de Briey :

- 06.14.67.24.38
- julie.anselm@valdebriey.fr

### Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Mairie de Conflans-en-Jarnisy



@ville\_de\_conflans

### Restez informé avec PanneauPocket



Recevez les alertes de la commune en temps réel sur votre smartphone.

Téléchargez l'application en scannant le code QR ci-contre ou en allant sur l'Apple Store et Google Play.

# Musée de l'Art Forain et de la Musique Mécanique

Conflans-en-Jarnisy

**OUVERTURE  
EXCEPTIONNELLE**



**SAMEDI 21 ET  
DIMANCHE 22**



Mairie de Conflans-en-Jarnisy  
Place Aristide Briand, BP n°30 - 54800 CONFLANS-EN-JARNISY  
Tél : 03 82 33 06 46 - Courriel : [commune.de.conflans@wanadoo.fr](mailto:commune.de.conflans@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.conflans-en-jarnisy.fr](http://www.conflans-en-jarnisy.fr)

Directeur de la publication : Alain Lemey  
Conception & rédaction : Mairie de Conflans-en-Jarnisy  
Impression : Prim Service